

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°86-2021-106

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2021

Sommaire

Cour d'Appel de Poitiers / SAR

86-2021-06-14-00006 - DÉCISION, portant délégation conjointe de leurs signatures données à M. Christophe LOGEZ, directeur fonctionnel détaché sur les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers (4 pages) Page 3

86-2021-06-14-00007 - DÉCISION, portant délégation conjointe de leurs signatures, ordonnancement secondaire, en cas d'absence ou empêchement données à Mme Magali BOXUS, responsable de la gestion des Ressources Humaines au SAR de la Cour d'appel de Poitiers (4 pages) Page 8

PREFECTURE de la VIENNE /

86-2021-06-14-00004 - Arrêté n° 2021 DCL/BER 231 en date du 14 juin 2021, **??** modifiant l'arrêté n°2021-DCL/BER-197 du 10 mai 2021 et l'arrêté n°2021 DCL/BER-193 en **??** date du 6 mai 2021 portant publication de la liste des binômes de candidats et de l'ordre de l'affichage dans le département de la Vienne à l'occasion du premier tour du renouvellement général des conseillers départementaux des 20 et 27 juin 2021. **??** (8 pages) Page 13

PREFECTURE de la VIENNE / SIDPC

86-2021-06-14-00003 - Arrêté n°2021-SIDPC-078 abrogeant l'arrêté 2021-SIDPC-023 modifié portant interdiction de l'activité de livraison entre 23h00 et 6h00 dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 (2 pages) Page 22

Cour d'Appel de Poitiers

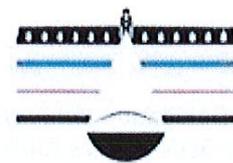
86-2021-06-14-00006

DÉCISION, portant délégation conjointe de leurs signatures données à M. Christophe LOGEZ, directeur fonctionnel détaché sur les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**COUR D'APPEL
DE POITIERS**

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION CONJOINTE DE SIGNATURE

LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE DE LA COUR D'APPEL DE POITIERS

Et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LADITE COUR

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2006 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n° 2004-435 du 24 mai 2004 relatif aux compétences en qualité d'ordonnateurs secondaires des premiers présidents et procureurs généraux de cour d'appel ;

Vu le décret n° 2006-806 du 6 juillet 2006 relatif aux compétences dévolues en qualité d'ordonnateurs secondaires des premiers présidents et procureurs généraux de cour d'appel ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2007 fixant le seuil prévu à l'article R. 312-66 du code de l'organisation judiciaire ;

Vu le décret n° 2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret du président de la République du 14 août 2020 portant nomination de Madame Gwenola JOLY-COZ aux fonctions de première présidente de la cour d'appel de Poitiers à compter du 1^{er} octobre 2020 ;

Vu le décret du président de la République du 21 mai 2021 portant nomination de Monsieur Eric CORBAUX aux fonctions de procureur général de la cour d'appel de Poitiers à compter du 14 juin 2021 ;

Vu le décret du président de la République du 17 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Didier DE SEQUEIRA, aux fonctions de président de chambre à la cour d'appel de Poitiers ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, du 07 janvier 2020 nommant Monsieur Christophe LOGEZ, pour exercer les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers à compter du 1^{er} février 2020 ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la cour d'appel de Limoges et la cour d'appel de Poitiers en date du 8 décembre 2011 modifiée ;

DÉCIDENT

Article 1er - Délégation conjointe de leurs signatures est donnée à Monsieur Christophe LOGEZ, directeur fonctionnel détaché sur les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes des juridictions du ressort de la cour d'appel de Poitiers et de ladite cour, relatives au personnel, au fonctionnement imputées sur les titres 2,3 et 5 des budgets opérationnels de programme 166 « justice judiciaire » et 101 « accès au droit » et à l'investissement se rapportant aux opérations immobilières.

En matière immobilière, cette délégation est limitée aux opérations d'investissement (titre 5) dont le montant est inférieur à 60 000 €.

Article 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe LOGEZ, cette délégation est exercée par :

- Madame Magali BOXUS, responsable de la gestion des ressources humaines, pour tout le périmètre de la délégation de monsieur Christophe LOGEZ, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers
- Madame Emeline BRENAUT, responsable de la gestion budgétaire pour les opérations de dépenses et de recettes hors titre 2,
- Madame Cécile FOURCADE, directrice des services de greffe placée, pour les opérations de dépenses et de recettes de titre 2,
- Monsieur Cédric BECKER, responsable de la formation pour les opérations de dépenses relevant de la formation,
- Madame Annick SIMONNET (LOCHON), responsable de site du palais de justice de Poitiers, pour les opérations de dépenses d'entretien immobilier,
- Madame Maud BERJON, responsable de la gestion du patrimoine immobilier, pour les opérations de dépenses d'entretien immobilier,
- Madame Audrey POUILLOT, responsable de la gestion informatique pour les opérations de dépenses relevant de l'informatique
- Monsieur Fabien GABLIN, responsable adjoint de la gestion informatique pour les opérations de dépenses relevant de l'informatique,
- Madame Maud MUZZULINI, secrétaire administrative affectée au service des ressources humaines pour les opérations de dépenses et recettes de titre 2,
- Madame Camille GUILLON, secrétaire administrative affectée au service des ressources humaines pour les opérations de dépenses et recettes de titre 2,
- Madame Sandra LEBERT, adjointe administrative affectée au service des frais de déplacement pour les opérations des dépenses relatives aux frais de déplacement et de changement de résidence,
- Madame Sandrine CALOGINE, adjointe administrative affectée au secrétariat du DDARJ pour les opérations des dépenses relatives aux frais de déplacement et de changement de résidence,

Article 3 - Délégation conjointe de leurs signatures pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire du budget du ministère de la justice est donnée à Monsieur Didier DE SEQUEIRA, président de chambre délégué à la Politique Associative près la cour d'appel de Poitiers, pour les opérations de recettes et de dépenses relatives aux crédits d'intervention gérés par la cour d'appel de Poitiers.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Didier DE SEQUEIRA, cette délégation est exercée par Monsieur Christophe LOGEZ, et en son absence, par :

- Madame Emeline BRENAUT, responsable de la gestion budgétaire,

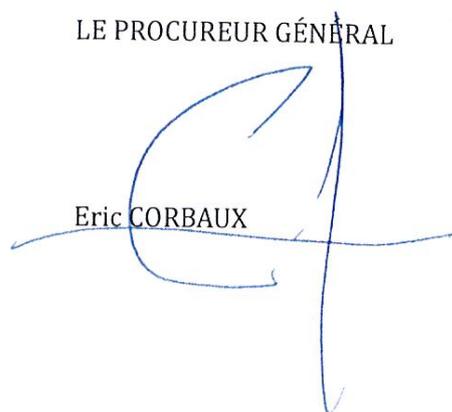
Article 4 - Délégation de signature est également donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés par le pôle Chorus hébergé au SAR de la cour d'appel de POITIERS, cette délégation de signature est également valable pour les actes du pôle Chorus exécutés en application de la délégation de gestion visée supra au profit de la cour d'appel de LIMOGES, Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 5 - En matière de marchés publics, délégation conjointe de leur signature, sous leur surveillance et leur responsabilité, est donnée à Monsieur Christophe LOGEZ, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire, afin de les représenter pour tous les actes et décisions relevant du pouvoir adjudicateur dans le ressort de la cour d'appel de POITIERS.

Article 6 - La première présidente et le procureur général sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux délégataires désignés ci-dessus et communiquée au comptable assignataire de la dépense de la cour d'appel de POITIERS hébergeant le pôle Chorus, affichée dans les locaux de la cour et déposée au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Poitiers, le 14 juin 2021

LE PROCUREUR GÉNÉRAL

A large, stylized blue ink signature of Eric Corbaux, consisting of a large loop and a vertical stroke.

Eric CORBAUX

LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE,

A blue ink signature of Gwenola Joly-Coz, featuring a large, circular loop and a horizontal stroke.

Gwenola JOLY-COZ

Spécimen de signatures pour accréditation auprès du Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Vienne

Christophe LOGEZ



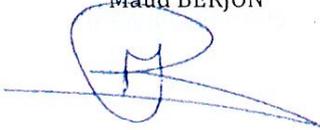
Magali BOXUS



Cédric BECKER



Maud BERJON



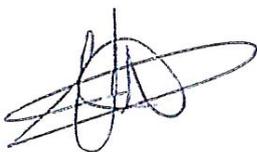
Audrey POUILLOT



Maud MUZZULINI



Sandra LEBERT



Cécile FOURCADE



Emeline BRENAUT



Annick SIMONNET (LOCHON)



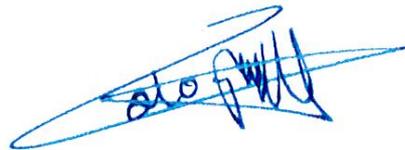
Fabien GABLIN



Camille GUILLON



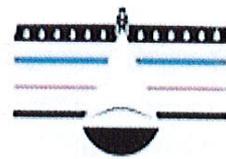
Sandrine CALOGINE



Cour d'Appel de Poitiers

86-2021-06-14-00007

DÉCISION, portant délégation conjointe de leurs signatures, ordonnancement secondaire, en cas d'absence ou empêchement données à Mme Magali BOXUS, responsable de la gestion des Ressources Humaines au SAR de la Cour d'appel de Poitiers



DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION CONJOINTE DE SIGNATURE

LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE DE LA COUR D'APPEL DE POITIERS

Et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL PRÈS LADITE COUR

Vu le code de l'organisation judiciaire ;

Vu le décret n° 2007-352 du 14 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret du président de la République du 14 août 2020 portant nomination de Madame Gwenola JOLY-COZ aux fonctions de première présidente de la cour d'appel de Poitiers à compter du 1^{er} octobre 2020;

Vu le décret du président de la République du 21 mai 2021 portant nomination de Monsieur Eric CORBAUX aux fonctions de procureur général de la cour d'appel de Poitiers à compter du 14 juin 2021 ;

Vu l'arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, du 07 janvier 2020 nommant Monsieur Christophe LOGEZ, pour exercer les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratifs régional de la cour d'appel de Poitiers à compter du 1^{er} février 2020 ;

DÉCIDENT

Article 1er - Délégation conjointe de leurs signatures est donnée à Monsieur Christophe LOGEZ, directeur fonctionnel détaché sur les fonctions de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers et en cas d'absence ou d'empêchement à :

- Madame Magali BOXUS, responsable de la gestion des ressources humaines au service administratif régional de la cour d'appel de Poitiers,

Afin de signer les avis des chefs de cour sur :

- Les candidatures de fonctionnaires du ressort sur des actions de formation continue ;
- les demandes de temps partiel, les demandes initiales de disponibilité de droit et les demandes de renouvellement de disponibilité
- Les attestations :
 - diverses délivrées sur la situation administrative ;
 - pour maintien du traitement en attente du PV du comité médical (CLD en cours)
 - pour maintien du traitement ou suite à fin de situation CLM, CLD, retraite (instructions des dossiers non terminées) ;

- les remboursements d'honoraires aux praticiens suite à accident de service et maladie professionnelle ;
 - les commissions d'expert suite à accident de service et maladie professionnelle ;
 - les désignations de médecin pour contre visite pour le ressort ;
 - les actes de saisine du comité médical pour octroi d'un CLM ou d'un CLD pour le SAR et les juridictions du ressort si difficultés ;
 - les autorisations de congé de maladie ordinaire, de congé de maternité, de congé paternité et les autorisations pour garde d'enfant malade + lettre au service des traitements si demi-traitement ;
 - les remboursements des honoraires des praticiens suite à expertise dans le cadre d'un CLM, CLD, MTT ou visite médicale (certifications d'aptitude physique lors de recrutements de fonctionnaires et contractuels) ou contre visite ;
 - les évaluations des fonctionnaires ;
 - les demandes de détachement ou de titularisation ou de prolongation de stage pour les fonctionnaires, sauf avis défavorable ;
 - les demandes de mutations des fonctionnaires et les comptes rendus d'entretien
 - Les ordonnances de délégation des fonctionnaires
 - les ordres de mission pour les fonctionnaires du ressort de la cour d'appel de Poitiers
 - les ordres de mission pour les formations des magistrats
 - les autorisations d'utiliser son véhicule personnel pour les besoins du service ;
 - les états de frais de déplacement et de changement de résidence ;
 - les habilitations de fonctionnaires pour la conduite d'un véhicule administratif ;
 - les contrats de recrutement de contractuels ≤ à 12 mois, et tout acte relatif à ces contrats ;
 - les contrats de recrutement de contractuels de plus de 12 mois, et tout acte relatif à ces contrats.
- Les bordereaux de transmission à la chancellerie :
 - des états de recensement divers (les états mensuels, trimestriels ou semestriels) ;
 - des demandes de congé parental, PV des comités médicaux pour CLM, CLD, MTT, pièces administratives ;
 - des PV d'installation pour les fonctionnaires, fiche de prise de fonction et prestations de serment pour les fonctionnaires ;
 - des demandes de NBI pour les fonctionnaires ;
 - des pièces complémentaires à joindre aux demandes de mutation pour les fonctionnaires ;
 - Les bordereaux de transmission adressés aux juridictions :
 - pour notification d'arrêtés concernant la carrière (élévation d'échelon, temps partiel, CLM, CLD, congé parental, disponibilités, promotion...) ;
 - des autorisations d'absence pour les fonctionnaires (syndicat, réunion CAP...) ;
 - pour notification de tout autre acte administratif à caractère individuel ;
 - La diffusion au ressort des notes et circulaires ministérielles (gestion administrative et gestion budgétaire)

Fait à Poitiers, le 14 juin 2021

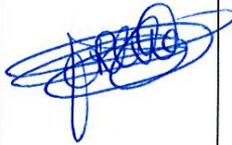
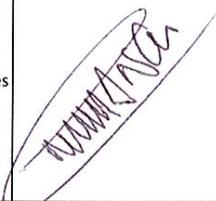
LE PROCUREUR GÉNÉRAL

Eric CORBAUX

LA PREMIERE PRÉSIDENTE,

Gwendol JOLY-COZ

Annexe 1 - Agents bénéficiaires de la délégation de signature des chefs de la cour d'appel de POITIERS pour signer les actes d'ordonnancement secondaire dans Chorus :

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SIGNATURES
LOGEZ	Christophe	Directeur principal des services de greffe - Directeur délégué à l'administration régionale judiciaire par intérim du 1er/09/2019 au	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Responsable des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (RCAI)	Tout actes de validation dans Chorus et Signature des bons de commande	
BRENAUT	Emeline	Directrice des services de greffe - Responsable de la gestion budgétaire	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Responsable des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (RCAI)	Tout actes de validation dans Chorus et Signature des bons de commande	
LEBERT	Sandra	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Responsable des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (RCAI)	Tout actes de validation dans Chorus et Signature des bons de commande	
GRACE	Séverine	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Responsable des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Responsable des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations (RCAI)	Tout actes de validation dans Chorus et Signature des bons de commande	
NGOMA	Chrysos	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	Tout actes de validation dans Chorus et Signature des bons de commande	
CORNU	Jean-Christophe	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	Tout actes de validation dans Chorus et Signature des bons de commande	

NOM	PRENOM	CORPS/GRADE	FONCTION	ACTES	SIGNATURES
OPET	Kristel	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations		
THIEBAUD	Christelle	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations		
LAURAC	Irène	Secrétaire administrative	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations		
OGER	Maxime	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations		
MAYNARD	Ophélie	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations		
PADRA	Tidiane	Adjoint Administratif	MP3 - MP5 - MP7 - MP9 Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement - Certificateur du service fait - Gestionnaire des recettes T2 et HT2 - Consultation INFOCENTRE - Gestionnaire de la comptabilité auxiliaire des immobilisations		

Nb: l'intitulé des fonctions est indicatif, ils peuvent être modifiés selon l'organisation retenue. Un même agent, outre le (la) responsable du pôle, peut occuper plusieurs fonctions selon ses rôles et habilitations dans Chorus. Pour assurer la continuité du service, il doit y avoir au moins deux agents (y compris le (la) responsable du pôle chorus) habilités à signer chacun des actes (la signature correspondant à l'opération de validation dans chorus qui est effectuée en personne par l'agent ayant reçu délégation de signature).

PREFECTURE de la VIENNE

86-2021-06-14-00004

Arrêté n° 2021 DCL/BER 231 en date du 14 juin 2021,
modifiant l'arrêté n°2021-DCL/BER-197 du 10 mai 2021 et l'arrêté n°2021 DCL/BER-193 en date du 6 mai 2021 portant publication de la liste des binômes de candidats et de l'ordre de l'affichage dans le département de la Vienne à l'occasion du premier tour du renouvellement général des conseillers départementaux des 20 et 27 juin 2021.

Arrêté n° 2021 DCL/BER – 231 en date du 14 juin 2021,
modifiant l'arrêté n°2021-DCL/BER-197 du 10 mai 2021 et l'arrêté n°2021 DCL/BER-193 en
date du 6 mai 2021 portant publication de la liste des binômes de candidats et de l'ordre de l'affichage
dans le département de la Vienne à l'occasion du premier tour du renouvellement général des
conseillers départementaux des 20 et 27 juin 2021.

La préfète de la Vienne
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole

VU le code électoral et notamment les articles R. 28 et R. 109-2 ;

VU le décret n°2021-483 en date du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour
procéder à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers régionaux, des conseillers à
l'Assemblée de Corse, des conseillers à l'assemblée de Guyane et des conseillers à l'assemblée de
Martinique ;

VU le décret n°2014-264 du 26 février 2014 modifié par le décret n°2020-204 du 5 mars 2020 portant
délimitation des cantons dans le département de la Vienne ;

VU l'arrêté n° 2021 DCL/BER-174 en date du 19 avril 2021 modifiant l'arrêté n° 2021 DCL/BER-136
~~en date du 18 mars 2021 fixant le délai de dépôt des déclarations de candidature pour le~~
renouvellement général des conseillers départementaux des dimanches 20 et 27 juin 2021 ;

VU l'arrêté n° 2021-SG-DCPPAT-013 du 26 mars 2021 donnant délégation de signature à M. Emile
SOUMBO, Sous-Préfet hors classe, Secrétaire Général de la Préfecture de la Vienne ;

VU les déclarations de candidature enregistrées à la Préfecture de la Vienne entre le lundi 26 avril
2021 et le mercredi 5 mai 2021 à 16 heures ;

VU les résultats du tirage au sort en vue des attributions des emplacements d'affichage effectué à la
Préfecture de la Vienne, le mercredi 5 mai 2021, à 16 heures 15, à l'issue de la période du dépôt des
déclarations de candidature ;

ARRETE

Article 1 – L'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2021 DCL/BER—197 en date du 10 mai 2021
(modifiant l'arrêté 2021 DCL/BER-193 du 6 mai 2021) est modifié comme suit.

L'ordre des binômes de candidats dans le département de la Vienne à l'occasion du premier tour du
renouvellement général des conseillers départementaux des 20 juin et 27 juin 2021, est fixé par
canton, comme suit :

Ref : DCL/BER/BM
Tél : 05 49 55 70 00
Mél : pref-bureau-elections@vienne.gouv.fr
7 place Aristide Briand, 86000 Poitiers
www.vienne.gouv.f

Canton n°1 (Chasseneuil-du-Poitou)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Claude EIDELSTEIN	Monsieur Arthur BLANCHARD
	Madame Pascale GUITTET	Madame Corine SAUVAGE
2	Monsieur Vincent CHENU	Monsieur Patrice LAPLAIGE
	Madame Valérie MARMIN	Madame Christine POLO

Canton n°2 (Châtelleraut-1)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Henri COLIN	Monsieur Lucien JUGE
	Madame Anne-Florence BOURAT	Madame Sandrine BENITO
2	Madame Eliane GRELLETY	Madame Anne-Marie TRILLON-SIEURIN
	Monsieur Yvon GANIVELLE	Monsieur Jacques TABURET
3	Monsieur Jérôme TOULET	Monsieur Jean-Pierre DE MICHIEL
	Madame Maryse LACOMBE	Madame Isabelle KROMBOLZ
4	Madame Fatiha BOUTAYEB	Madame Kenza AUGER
	Monsieur Fabrice AUGER	Monsieur Soifidine OUSSANI

Canton n°3 (Châtelleraut-2)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Sébastien VILLENEUVE	Monsieur Anthony GUILLOT
	Madame Marion LATUS	Madame Pascale LATUS
2	Monsieur Alain VERDIN	Monsieur Dominique CHAROTE
	Madame Sandra OLIVIER	Madame Annie AUGER
3	Monsieur Alain PICHON	Monsieur Claude DAGUISE
	Madame Valérie DAUGE	Madame Valérie LEAU
4	Madame Cécillia FLUSIN	Madame Katia JAMAIN
	Monsieur Alain BOUCHON	Monsieur Jordan PASCAULT

Canton n°4 (Châtellerault-3)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Aurélien LONGE-LETANG	Monsieur Dominique BRUNET
	Madame Francette GRATTEAU	Madame Isabelle PONCHAUX
2	Monsieur Claude DUBOIS	Monsieur Patrick REMY
	Madame Monique DUFAUX	Madame Bernadette CATHELIN
3	Madame Elodie RIVET	Madame Isabelle NASSERON
	Monsieur Cyril CIBERT	Monsieur Jordy BABIN
4	Monsieur Gérard PEROCHON	Monsieur Hubert PREHER
	Madame Pascale MOREAU	Madame Corine FARINEAU
5	Monsieur David SIMON	Monsieur Marcel POIRIER
	Madame Monique THIOLLET	Madame Béatrice FORESTIER

Canton n°5 (Chauvigny)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Madame Françoise LE MEUR	Madame Isabelle VAILLANT
	Monsieur Patrick CHARRIER	Monsieur Laurent BLIN
2	Madame Thérèse GUILLOTEAU	Madame Sylvie BLOSSIER
	Monsieur Thibaut LEGUBE	Monsieur Gilles CAIRE
3	Monsieur William MOTHEAU	Monsieur Wali WAEZI
	Madame Sylvaine BRUN	Madame Mélanie VEILLON
4	Monsieur Eric SOULAT	Monsieur Philippe AUBOURG
	Madame Véronique GOUBAULT	Madame Anita AUBOURG
5	Monsieur Gérard HERBERT	Monsieur Philippe FIOT
	Madame Isabelle BARREAU	Madame Marylène PONTHER

Canton n°6 (Civray)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Dorian LEBEAU	Monsieur Pierre POYANT
	Madame Francine VERON	Madame Pauline DURRAULT
2	Madame Bénédicte FILLATRE	Madame Barbara LIARAS
	Monsieur Jean-Michel MERCIER	Monsieur Olivier PIN
3	Monsieur Laurent SANSIQUET	Monsieur Joël BENOIST
	Madame Chantal SINAULT	Madame Dominique CLOAREC
4	Monsieur Jean-Olivier GEOFFROY	Monsieur Rémy COOPMAN
	Madame Lydie NOIRAUT	Madame Caroline MARTIN

Canton n°7 (Jaunay-Clan)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Kevin COURTOIS	Monsieur Christophe CONGE
	Madame Marie-France REGNAULT	Madame Nadège MENNETEAU
2	Madame Delphine HERBE	Madame Brigitte ARCHAMBAULT
	Monsieur Corentin SOLEILHAC	Monsieur Christophe SICOT
3	Monsieur Jérôme NEVEUX	Monsieur Eric GHIRLANDA
	Madame Valérie CHEBASSIER	Madame Karine HERMOUET

Canton n°8 (Loudun)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Ludovic SAJUS	Monsieur Tony JALLAIS
	Madame Véronique CLOUET	Madame Sylvie MONOT
2	Madame Lucie TOURAINÉ	Madame Florence GUETTIER
	Monsieur Pierre ROBERT	Monsieur Arthur SCHMIDT
3	Monsieur Bruno BELIN	Monsieur Joël DAZAS
	Madame Marie-Jeanne BELLAMY	Madame Alexandra BAULIN-LUMINEAU

Canton n°9 (Lusignan)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Madame Isabelle MOPIN	Madame Christel DUPUY
	Monsieur Jean-François RENGEARD	Monsieur Jean-Luc SOULARD
2	Monsieur Jean-Louis LEDEUX	Monsieur Philippe BEAU
	Madame Sybil PECRIAUX	Madame Vera BREUILLARD

Canton n°10 (Lussac-les-Châteaux)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Sébastien ROUMET	Monsieur Christophe ADIER
	Madame Julie LECOMTE	Madame Elsa BERNARDEAU
2	Monsieur François BOCK	Monsieur Jean-Pierre MELON
	Madame Marie-Renée DESROSES	Madame Annie LAGRANGE
3	Monsieur Cyril GRISEAU	Monsieur Christian PELLOQUIN
	Madame Angélique LEBAS	Madame Manuela BAUDIN

Canton n°11 (Migné-Auxances)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Stéphane OMER	Monsieur François CASASSUS- BUILHE
	Madame Aline CAILLON	Madame Aude DUMAS
2	Monsieur Benoît PRINCAY	Monsieur Dominique DABADIE
	Madame Séverine SAINT-PÉ	Madame Anita POUPEAU
3	Madame Christelle CHARRIER	Madame Angélique ROYER
	Monsieur Gérald GARNIER	Monsieur Laurent MOREAU

Canton n°12 (Montmorillon)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Guillaume de RUSSÉ	Monsieur Yves JEANNEAU
	Madame Brigitte ABAUX	Madame Marie-Catherine BURBAUD
2	Madame Justine CHABAUD	Madame Frédérique METIVIER
	Monsieur Joachim GANACHAUD	Monsieur Jean-Michel VRIGNAULT
3	Monsieur Aurélien TABUTEAU	Monsieur Pascal ROCHER
	Madame Karine DUBREUIL	Madame Laurence LE CLAIRE
4	Madame Anne-Marie SIMONIN	Madame Céline FRETARD
	Monsieur Armand SAVALL	Monsieur Michel LACOMBE
4	Madame Céline PHILIPPE	Madame Georgia RAMBAULT
	Monsieur Maxence LAUZZANA	Monsieur Thomas DELAGE

Canton n°13 (Poitiers-1)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Anthony BROTTIER	Monsieur Anthony VERGNES
	Madame Aline FONTAINE	Madame Estelle MOULO
2	Madame Sylvie AUBERT	Madame Elise REMAURY
	Monsieur Benjamin LE FUSTEC	Monsieur Clément PORCHER
3	Madame Virginia BAYOU	Madame Christiane MATHE
	Monsieur Arthur GIRY	Monsieur Lionel BONNIFAIT

Canton n°14 (Poitiers-2)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Madame Julie NGUYEN	Madame Nadia STOURY
	Monsieur René PINTUREAU	Monsieur Ali Said AMIR
2	Monsieur Gilles THINON	Monsieur Soamé SINAMO
	Madame Solange LAOUDJAMAI	Madame Carine DE VITRY D'AVANCOURT
3	Monsieur Ludovic DEVERGNE	Monsieur Roland BOUET
	Madame Sarah RHALLAB	Madame Anne JOULAIN
4	Monsieur Alexandre GIRAUDET	Monsieur Ibrahim DELLAL
	Madame Amal MELLAH	Madame Justine MARTINEZ

Canton n°15 (Poitiers-3)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Madame Florence HARRIS	Madame Salimata MOUSSA
	Monsieur Grégory VOUHÉ	Monsieur Bilal RHAIMOURA
2	Madame Christine TOMASINI	Madame Carine GILLES
	Monsieur Xavier MOINIER	Monsieur Jean-Claude MIOT
3	Madame Isabelle SOULARD	Madame Sandrine BAUDIER
	Monsieur Pierre GOUBAULT	Monsieur Robert KOALA

Canton n°16 (Poitiers-4)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Philippe GREGOIRE	Monsieur Michel HENRI
	Madame Isabelle CHEDANEAU	Madame Marion BOIGE
2	Monsieur Mathias AGGOUN	Monsieur Francis GOMEZ
	Madame Catherine BOURGEON	Madame Nicole BORDES
3	Monsieur Bouziane FOURKA	Monsieur Cyrille GUIGNARD
	Madame Hélène LANDRAULT	Madame Suzanne RAHMOUNE
4	Madame Marine LACLAUTRE	Madame Florence PAILLAT
	Monsieur Sylvain ROBIN	Monsieur Vincent SOL

Canton n°17 (Poitiers-5)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Sacha HOULIE	Monsieur Guillaume GILLES
	Madame Sylvie SAP	Madame Daro BOUCHE
2	Monsieur Alain JOYEUX	Monsieur Mohammed RHALAB
	Madame Joëlle PELTIER	Madame Marie-Cécile PERICHAUD
3	Monsieur Chiacap KITOYI	Monsieur Serge RIVET
	Madame Lydia PIQUET	Madame Marie-Luce ROUSSELOT

Canton n°18 (Vivonne)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Gilbert BEAUJANEAU	Monsieur Michel GODET
	Madame Rose-Marie BERTAUD	Madame Séverine PEIGNAULT
2	Madame Catherine CHEVALIER	Madame Heloïse MAUROUARD
	Monsieur Patrick JEAN	Monsieur Jean-Philippe FAURE
3	Monsieur Olivier DUCLAUD	Monsieur Gilles LAVOGEZ
	Madame Victoria ESCOBAR	Madame Magalie LESSOUD
4	Monsieur Michel BUGNET	Monsieur Bertrand HERAULT
	Madame Sandra GIRARD	Madame Rita NORESKAL

Canton n°19 (Vouneuil-sous-Biard)

N° d'ordre	Candidat(e)s	Remplaçant(e)s
1	Monsieur Roland KOHPCKE	Monsieur Thomas SOUVIGNON
	Madame Chantal MAINGAUD	Madame Guylaine REYNAUD
2	Monsieur Benoit COQUELET	Monsieur Pascal GERARDIN
	Madame Sandrine BARRAUD	Madame Fabienne GUERIN
3	Monsieur Damien LADIRE	Monsieur Sébastien LORIOUX
	Madame Carole MAIRE	Madame Colette VIAUD

Article 2 – Les binômes de candidats sont présentés ci-dessus dans l'ordre d'attribution des emplacements d'affichage, compte tenu du tirage au sort effectué en préfecture le mercredi 5 mai 2021, à 16 heures 15. En cas de second tour, l'ordre est conservé entre les binômes de candidats restant en présence.

Article 3 – Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Vienne, les Sous-Préfets de Châtellerault et Montmorillon et les Maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera adressée à chacun des membres de la commission de propagande et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Vienne.

Poitiers, le 14 juin 2021

**Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général**


Émile SOUMBO

PREFECTURE de la VIENNE

86-2021-06-14-00003

Arrêté n°2021-SIDPC-078 abrogeant l'arrêté 2021-SIDPC-023 modifié portant interdiction de l'activité de livraison entre 23h00 et 6h00 dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19



Arrêté n°2021-SIDPC-078 abrogeant l'arrêté n°2021-SIDPC-023 modifié
portant interdiction de l'activité de livraison entre 23h00 et 6h00 dans le cadre de la lutte
contre l'épidémie de Covid-19

La Préfète de la Vienne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite
Chevalier du Mérite agricole

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 3131-17, L. 3136-1 et R 3131-18;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de la crise sanitaire ;

Vu le décret du 15 janvier 2020 du président de la République portant nomination de Madame Chantal CASTELNOT, préfète de la Vienne ;

Vu l'arrêté 2021-SIDPC-023 en date du 19 avril 2021 portant interdiction de l'activité de livraison entre 22h00 et 6h00 dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ;

Vu l'arrêté 2021-SIDPC-074 en date du 02 juin 2021 portant prorogation et modification de l'arrêté 2021-SIDPC-023 ;

Considérant que l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (Covid-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ;

Considérant la baisse épidémique constatée ces dernières semaines (le 14 juin le nombre de cas positifs pour 100 000 habitants s'élevait à 29,3 et le taux de positivité à 1,3 %) ;

Considérant que l'intérêt de la santé publique justifie de prendre des mesures appropriées aux circonstances et proportionnées aux risques encourus ;

Sur proposition de Madame la directrice de cabinet de la préfète de la Vienne ;

ARRÊTE :

Article 1 : L'arrêté 2021-SIDPC-023 portant interdiction des livraisons à domicile entre 22h00 et 6h00 prorogé et modifié par l'arrêté 2021-SIDPC-074 en tant qu'il interdit les livraisons à domicile entre 23h00 et 6h00 du 9 au 30 juin 2021, est abrogé.

Article 2 : Le présent arrêté est d'application immédiate après publication au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Vienne.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans le délai de deux mois à compter de sa publication :

- recours gracieux auprès de Madame la préfète de la Vienne ;
- recours hiérarchique auprès de Monsieur le ministre de l'Intérieur, place Beauvau, 75 008 PARIS ;
- recours contentieux auprès le Tribunal administratif de Poitiers.

Article 4 : La directrice de cabinet, les sous-préfets d'arrondissements, le général commandant du groupement de gendarmerie départemental, le directeur départemental de la sécurité publique, les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché aux abords des lieux concernés.

Copie de cet arrêté sera transmise à Monsieur le procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Poitiers et à la directrice départementale de l'agence régionale de santé.

Poitiers, le 14 juin 2021

La préfète de la Vienne



Chantal CASTELNOT